

InFO Mail n°05 – 3 septembre 2013 – Grève du 10 septembre

RETRAITES - Mardi 10 septembre : TOUS EN GREVE

**à l'appel de FO - CGT - FSU - Solidaire
contre tout allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein**

RDV Vieux Port (face OM Café) à 10h30

Participez au cortège FORCE OUVRIERE !

La date limite pour déposer son intention de faire grève (**en pièce jointe**) est fixée au samedi 7 septembre minuit (par voie électronique ou fax). Par voie postale, elle doit parvenir vendredi 6/09 avant la fermeture des bureaux.

CONSEIL : Envoyez dès aujourd'hui votre formulaire rempli à votre IEN !

**Non à l'allongement de la durée de cotisation
pour une retraite à taux plein !**

Non à la poursuite des contre-réformes de 2003 et 2010 !

69 ans ! c'est l'âge jusqu'auquel Monsieur AYRAULT, 1er ministre, veut faire travailler un professeur avec sa réforme des retraites et son allongement de la durée de cotisations à 43 ans !

En effet, l'âge moyen d'entrée dans la profession est de 26 ans. Avec 43 années de cotisations, c'est donc à 69 ans que devraient finir nos collègues nés en 1973 et les années suivantes. Tout le monde le sait : enseigner à 67 ou 69 ans, c'est impossible !

La retraite « Ayrault », c'est la « retraite des morts ! »

Tous les salariés nés depuis le 1^{er} janvier 1958 sont touchés par la nouvelle contre réforme. Toutes les générations d'enseignants sont concernées... même les retraités qui vont voir leur pension encore diminuer !

Travailler jusqu'à 67-68 ans n'est pas une perspective acceptable.

Allonger la durée de cotisation est une mesure anti-jeunes, une mesure injuste !

Abandon du projet AYRAULT sur les retraites qui confirme et aggrave la loi Fillon !

L'annonce début juillet de l'action de grèves et de manifestations pour le 10 septembre a quelque peu tempéré les ardeurs à appliquer toutes les mesures réactionnaires du rapport Moreau qui voulait en particulier aligner les règles de calcul des pensions des régimes de la fonction publique sur celles du régime général.

La mobilisation du 10 septembre doit nous permettre de continuer et d'amplifier la pression sur le gouvernement avant le projet de loi qui sera présenté le 18 septembre.

Pour FO, augmenter les salaires c'est accroître le niveau de vie, alimenter les caisses de retraite, accroître l'activité économique, donc l'EMPLOI. Créer des emplois, c'est pérenniser les retraites par répartition.

**TOUS EN GREVE MARDI 10 SEPTEMBRE !
RDV Vieux Port (face OM Café) à 10h30**

Quand François Hollande dénonçait l'allongement de cotisation du plan Fillon-Raffarin (en 2003).

« si demain nous nous trouvons en situation d'agir – je le dis nettement aujourd'hui et je prends date – le plan Raffarin sera retiré et nous en négocierons un nouveau. »
(François Hollande – 18 mai 2003)

Pourquoi décider dès aujourd'hui de se mettre en grève le 10 septembre ?

En pièce jointe, FO vous informe :

► Questions-Réponses

1 - Le gouvernement prétend que sa réforme ne touche les salariés qu'à la marge, que ses conséquences sont limitées. Qu'en est-il réellement ?

2 - Concrètement la réforme Ayrault c'est combien en moins chaque mois

Des exemples concrets...prouvant que Jeunes ou plus anciens, tous les collègues sont touchés !

3 - On dit : ça débute en 2020, d'ici là FAUX !

Le projet AYRAULT poursuit la loi FILLON qui prévoyait des augmentations de durée de cotisations jusqu'en 2017 !

4 - On dit : Oui mais on a des problèmes particuliers dans l'enseignement.

Certes, mais ces problèmes sont liés à l'orientation générale du gouvernement. Si on arrive à faire reculer le gouvernement le 10 septembre 2013 sur un problème commun à tous les salariés du privé et du public, **ça ouvrirait sérieusement la porte pour le faire reculer sur le reste : les rythmes scolaires, l'école du socle, la territorialisation...**

5 – Pourquoi un appel une semaine après la rentrée scolaire. N'est-ce pas trop tôt ?

Le gouvernement a rendu public son projet mardi 27 août et veut le faire acter au conseil des ministres du 18 septembre et le faire voter la deuxième semaine d'octobre à l'Assemblée nationale.

Il veut donc aller très vite ! Il est indispensable de réagir avant !

La mobilisation du 10 septembre doit nous permettre de continuer et d'amplifier la pression sur le gouvernement.

► détails des annonces gouvernementales (source : dossier de presse de Matignon)

► Allongement de la durée d'assurance pour une retraite à taux plein à partir de 2020 : la durée d'assurance pour une retraite à taux plein à partir de 2020 augmentera d'un trimestre par an et passera à 43 ans en 2035.

Tableau et commentaires FO.

► Hausse des cotisations (donc des retenues sur notre salaire) prévue par la loi Fillon, maintenue et aggravée par le projet Ayrault

Tableau et commentaires FO.

TOUS EN GREVE MARDI 10 SEPTEMBRE !

RDV Vieux Port (face OM Café) à 10h30

Pour être défendu et pour que votre voix compte, syndiquez-vous !

Rejoignez FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !

Téléchargez ICI le bulletin de syndicalisation

66% de votre cotisation déduite de vos impôts ou NOUVEAU ! en crédit d'impôts pour les non imposables.